

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le mercredi 31 mai 2023

JEUNESSE & CITOYENNETÉ : LE SERVICE CITOYEN POUR FINANCER VOS FORMATIONS



Par Nikola Jelacic, conseiller municipal délégué en charge de la Jeunesse.

Pour accompagner les jeunes Belfortains dans la réalisation de leurs projets, la Ville de Belfort aide au financement du permis de conduire, du BAF A et du brevet de nageur-sauveteur, en échange de volontariat au service de la ville.

C'est un pacte gagnant-gagnant pour les jeunes citoyens et pour la Ville. Les jeunes réaliseront :

- > 45 h au service des autres et de la ville en échange de 400 € d'aide au financement du BAF A

- > 30 h au service des autres et de la ville en échange de 200 € d'aide au financement du BNSSA.

- > 80 h au service des autres et de la ville en échange de 750 € d'aide au financement du permis de conduire.

Le service citoyen, d'abord ouvert au permis de conduire, a été mis en place en 2015 par la Ville de Belfort et a permis à plus de 400 jeunes Belfortains de réaliser leurs projets.

INFO +

belfort.fr

Comment et quand se lancer ?

Le service citoyen est ouvert aux Belfortains de 17 à 30 ans (en fonction de la formation choisie). Le recrutement se fait sur dossier puis une commission se réunit pour étudier le cas de chaque candidat.

Les sessions de recrutement ont lieu 3 fois dans l'année : en mars, juin et octobre 2023.

Modalités pratiques

Pour postuler, il faut remplir un dossier de candidature :

- > disponible à Info Jeunes Belfort, rue Jules-Vallès
- > à télécharger sur belfort.fr, rubrique Éducation/Famille > adolescents - adultes.

